



Prévention et Modération



Communiqué de presse

Consommation responsable

Les organisations professionnelles de la bière, des spiritueux et des vins d'apéritif créent l'association *Prévention et Modération*

Paris, le 24 septembre 2019 – Brasseurs de France, la Fédération Française des Spiritueux et la Fédération Française des Vins d'Apéritif annoncent la création de l'association *Prévention et Modération*, qui a pour mission de fédérer l'ensemble des initiatives des organisations professionnelles en matière de prévention des comportements à risque et de promotion de la consommation responsable.

Prévention et Modération est d'ores et déjà engagée dans la mise en œuvre du Plan de Prévention des filières¹ remis au Président de la République en juin 2018, en étroite collaboration avec Vin & Société.

Elle vient par ailleurs de conclure un partenariat pluriannuel avec l'association SAF France pour contribuer à la sensibilisation des femmes aux Troubles Causés par l'Alcoolisation Fœtale (TCAF). Les 2.000 entreprises et 15.000 salariés de la bière, des spiritueux et des vins d'apéritif contribueront ainsi à amplifier la communication du message « zéro alcool pendant la grossesse », notamment à l'occasion des éditions du SAFTHON².

« *Prévention et Modération représente l'ensemble des entreprises productrices et distributrices de bière, spiritueux et vins d'apéritif, et va s'appuyer sur cette très grande représentativité pour développer des programmes de sensibilisation auprès des professionnels de la production et de la distribution. Nous ambitionnons également de contribuer de façon significative à la prévention des comportements à risque, comme le montre ce premier partenariat d'envergure avec l'association SAF France* », indique Michel Gayraud, Président de *Prévention et Modération*.

.../...

¹ [file:///C:/Users/admin/Downloads/Contribution_filières_boissons_alcoolisées_Plan_national_santé_publicue%20\(1\).pdf](file:///C:/Users/admin/Downloads/Contribution_filières_boissons_alcoolisées_Plan_national_santé_publicue%20(1).pdf)

² Initié par l'association SAF France, le SAFTHON se positionne comme un mouvement citoyen pour la défense des Droits des enfants et le Droit à l'égalité des chances. Il est destiné à mieux sensibiliser aux risques de la consommation d'alcool pendant la grossesse en répondant aux questions du grand public et en récoltant des fonds pour mener ses missions de prévention, d'accompagnement, de formation et de recherche.

Les programmes de l'association se développeront principalement dans trois directions :

- Prévention des comportements à risque : outre les femmes enceintes, l'association ciblera en priorité le public sensible des jeunes consommateurs pour prévenir les comportements de binge drinking et tendre par ailleurs à l'application effective de l'interdiction de toute vente d'alcool à des mineurs.
- Promotion des comportements responsables : l'association s'attachera à favoriser la responsabilité dans la consommation en valorisant le bon usage des boissons alcoolisées, directement auprès des consommateurs ou par l'intermédiaire des professionnels de la distribution.
- Engagement des professionnels : l'association coordonnera enfin les actions d'autorégulation de la filière en matière de communication et de commercialisation, et favorisera la généralisation à tous les opérateurs des meilleures pratiques des entreprises.

Contact presse

Cécilia Larcange

cla@share-agency.com

06 84 74 28 00